



RENCONTRES NATIONALES TEPOS

27 SEPTEMBRE 2018



- I. Contexte et objectif de création de la SEM**

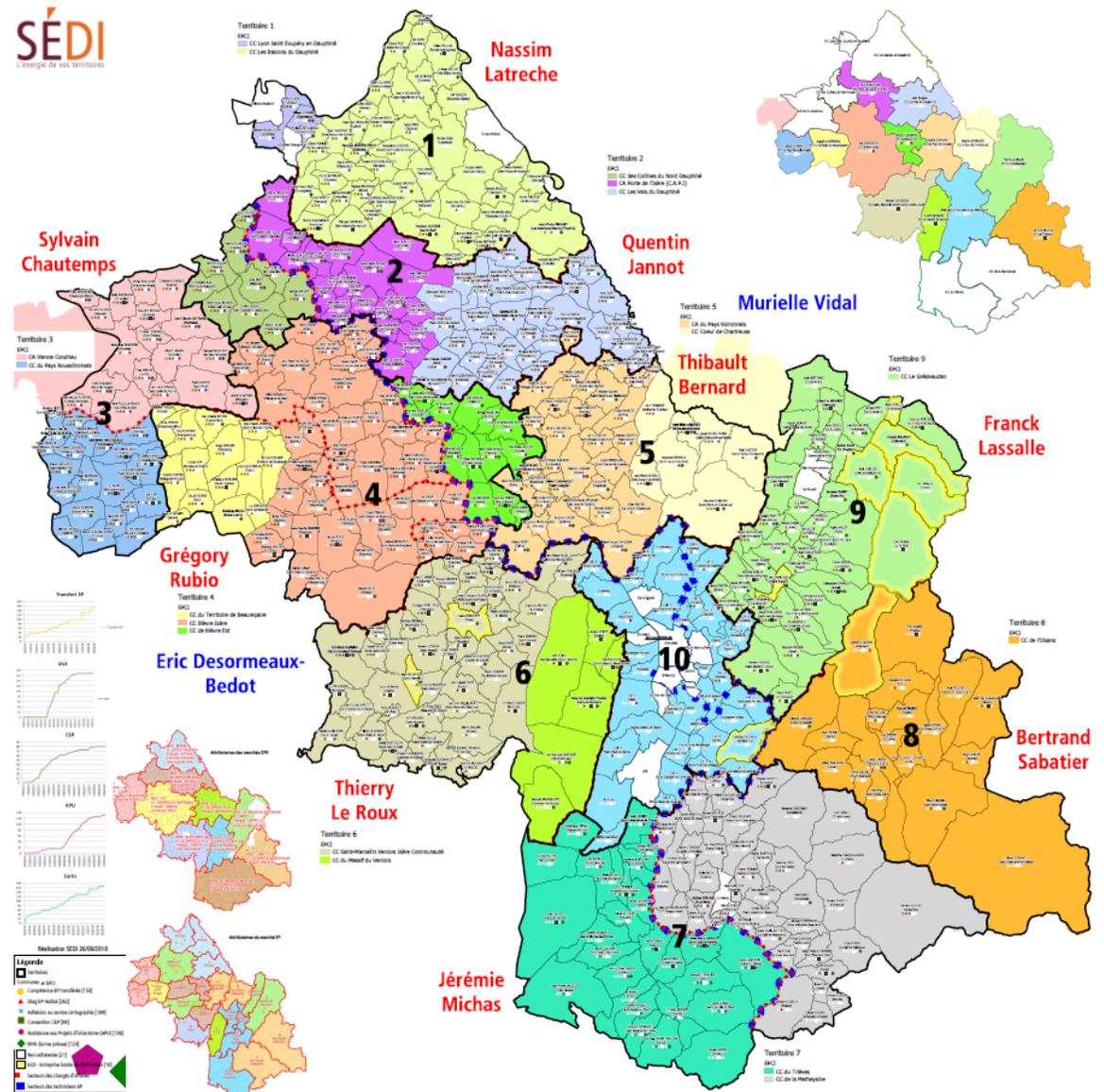
- II. Structuration du capital**

- III. Modalités d'intervention**



Carte d'identité du SEDI

- Syndicat mixte ouvert créé en 1994
- Nombre d'adhérents : 488 communes, 13 intercommunalités (dont la Métro) Le Département de l'Isère
- Gouvernance : 1 commune = 1 voix





Le SEDI occupe une place centrale dans le paysage énergétique local grâce à l'exercice de ses compétences en matière d'énergie.

En qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz :

- ✓ *Gestion et contrôle des contrats de concession*
- ✓ *Exercice de la maîtrise d'ouvrage de travaux relatifs au réseau de distribution électrique (renforcements, sécurisations, extensions et améliorations esthétiques)*

Dans l'accompagnement des communes pour mettre en œuvre leur politique de maîtrise de l'énergie à travers plusieurs missions :

- ✓ *Coordination et développement des bornes de recharges pour voiture électrique*
- ✓ *Conseil en énergies*
- ✓ *Gestion des certificats d'économie d'énergie*
- ✓ *Electrification des sites isolés*
- ✓ *Achat d'énergies*
- ✓ *Accompagnement territoires TEPOS*

La SEM créée à l'initiative du SEDI serait un nouvel outil d'accompagnement des communes pour développer des projets de production d'énergie renouvelable sur leurs territoires.

STRUCTURATION CAPITAL



ACTIONNAIRES PUBLICS

1 580 000 €
(84,94 %)

SÉDI

Capital SEM
1 860 000 €



ACTIONNAIRES PRIVÉS

280 000 €
(15,06 %)

Crédit Agricole (150 k€)

SEM Soleil (80 k€)

Caisse d'épargne (50 k€)

SOCIÉTÉ DE PROJET

SAS détenue à
100% SEM

SOCIÉTÉ DE PROJET

SAS détenue à
60 % SEM
20% Développeur
20% Collectivité

SOCIÉTÉ DE PROJET

SAS détenue à
50 % SEM
20% autres SEM
20% Collectivité
10% Fonds citoyen

SOCIÉTÉ DE PROJET

SAS détenue à
40% Développeur
15 % SEM
15% Fonds OSER
10% Collectivité
5% Fonds citoyen



Le modèle économique de la SEM :

✓ *Développement en propre de projets :*

→ 2 parcs PV au sol (3,2 MW et 5 MWc)

→ Projets en autoconsommation : 6 Projets puissance totale 1 MW

✓ *Prise de participation dans des projets :*

→ 2 projets éoliens

→ 1 projet Hydroélectrique

→ 1 projet de méthanisation

